

NOTE D'INFORMATION BOURSE AUX PLACES VACANTES RENTREE 2020

A l'issue de la procédure d'affectation via Affelnet, une bourse aux places vacantes pour la voie professionnelle est organisée du jeudi 10 septembre au jeudi 17 septembre 2020.

Qui est concerné ?

Tous les élèves non affectés en voie professionnelle, à l'issue des deux tours d'affectation y compris ceux réinscrits en redoublement faute de solution.

Le nombre de candidatures est limité à 3.

Quelles sont les étapes à effectuer pour les familles ?

1. Les candidats intéressés pour participer à la bourse aux places vacantes pour une formation de la voie professionnelle, déposent un dossier de candidature avec l'ensemble de leur(s) demande(s) (3 maximum) auprès des établissements souhaités. Ce dossier est composé d'une fiche de candidature à compléter, à laquelle il sera joint les trois bulletins de la dernière année scolaire.
2. Afin de vérifier la cohérence et la pertinence du projet du candidat avec les attendus de la formation, les établissements d'accueil seront susceptibles d'organiser des journées d'immersion et/ou des entretiens individuels sur la période du lundi 21 septembre au vendredi 25 septembre 2020.
3. Le classement des candidatures sera réalisé le lundi 28 septembre 2020 avec une transmission des résultats à l'autorité académique.
4. Les établissements d'accueil délivreront une information aux familles quant aux résultats des candidatures. La communication officielle de l'affectation sera assurée par l'autorité académique.
5. Dès lors, et à partir du mardi 29 septembre 2020, les candidats retenus pourront s'inscrire dans l'établissement pour un début des cours le jeudi 1^{er} octobre 2020.

NB : Si l'élève est inscrit dans un établissement scolaire depuis la rentrée, l'élève se doit de fréquenter assidûment sa formation, exception faite des journées d'immersion organisées dans un autre établissement, dans le cadre de la bourse aux places vacantes.

Si sa candidature n'est finalement pas retenue, il conserve sa place dans son établissement d'origine.

Calendrier 2020

Septembre - 20	
Mardi 1^{er}	<ul style="list-style-type: none">- Rentrée des élèves
Mercredi 2	<ul style="list-style-type: none">- Appel des LS Affelnet tour 1 ou 2
Jeudi 3	<ul style="list-style-type: none">- Appel des LS Affelnet tour 1 ou 2
Vendredi 4	<ul style="list-style-type: none">- Arrêt de l'appel des listes supplémentaires à 18h.
Lundi 7 – Matin	<ul style="list-style-type: none">- Transmission par le SAIO des places vacantes extraites de SIPA pour actualisation.
Mardi 8 – Matin	<ul style="list-style-type: none">- Date limite de l'actualisation des places vacantes par les établissements à 12h.
Mardi 8 – Après-midi	<ul style="list-style-type: none">- Echanges SAIO/IEN-IO pour validation de la liste des places vacantes.
Mercredi 9 - Matin	<ul style="list-style-type: none">- Publication de la liste des places vacantes offertes dans le cadre de la bourse.
Du jeudi 10 au jeudi 17	<ul style="list-style-type: none">- Dépôt des candidatures par les familles auprès des établissements (joindre la fiche de candidature « bourse aux places vacantes » ainsi que les 3 bulletins de la dernière année scolaire).
Vendredi 18	<ul style="list-style-type: none">- Contact des familles par les établissements pour fixer les rendez-vous d'immersion ou d'entretien individuel.
Du lundi 21 au vendredi 25	<ul style="list-style-type: none">- Organisation par les établissements d'accueil des journées d'immersion et/ou d'entretiens individuels avec les élèves.
Lundi 28	<ul style="list-style-type: none">- Classement des candidatures par les établissements d'accueil et transmission des résultats à l'autorité académique pour affectation.- Information des familles par les établissements d'accueil (élèves retenus/non retenus).
Mardi 29	<ul style="list-style-type: none">- Affectation officielle par l'autorité académique.- Inscription des élèves auprès de l'établissement d'accueil.
Mercredi 30	<ul style="list-style-type: none">- Suite de l'inscription des élèves auprès de l'établissement d'accueil.
Jeudi 1^{er} Octobre	<ul style="list-style-type: none">- Début des cours pour les élèves affectés suite à la bourse aux places vacantes.